

## **Trente-cinquième session de la CGPM**

La Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée a tenu sa 35. session a Rome, les 9-14 mai 2011. La CIPS a été représentée par son Vice-président Szalay. Étaient présents les délégués des 22 membres de la CGPM ainsi que les observateurs, parmi eux la CIPS.

Après les rapports des Comités Scientifique Consultatif, De l'Aquaculture, et des programmes régionaux, la Commission a élu M. Abdellah Srour (Maroc) secrétaire général de la CGPM pour un mandat de cinq ans.

Onze résolutions ont été discutées et adoptées. Parmi elles celles concernant la communication de données combinée sur les bateaux de pêche, concernant la politique et les procédures relatives a la confidentialité des données, concernant les prises accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries. La Commission a donné son plein soutien à la recommandation de l'ICCAT concernant la conservation des thonidés.

La délégation de la CIPS a exprimé que la Confédération Internationale de la Pêche Sportive suit avec grande attention les travaux de la CGPM et elle renforcera davantage la collaboration avec elle. Ce soutien a été mis et approuvé dans le rapport des travaux de la Commission.